



-----  
CABINET

N° 2011- 1824 /MDAC/EMGA/CAB

Ouagadougou, le 28 mars 2011

*Le Chef d'Etat - Major Général des Armées*

*Pour exploitation  
?*

A Monsieur le Ministre de la justice,  
Garde des Sceaux

S/C de Monsieur le Ministre de la  
Défense et des Anciens Combattants  
**OUAGADOUGOU**

**OBJET** : Lettre d'excuses.

Monsieur le Ministre,

Dans la nuit du 22 au 23 mars 2011, des militaires de la garnison de Ouagadougou ont fait usage d'armes à feu pour exiger la libération de cinq de leurs camarades condamnés à des peines d'emprisonnement par le tribunal de grande instance de Ouagadougou .

Ils ont effectué une descente dans la ville de Ouagadougou ayant occasionné des blessures corporelles sur des citoyens, des actes de vandalisme et de pillage. Cette situation a causé d'importants dégâts à certaines infrastructures dont le palais de justice et la maison d'avocat.

Aussi, ai-je l'honneur de présenter aux autorités judiciaires du Burkina Faso, au nom des Forces Armées Nationales et au mien propre, mes profondes excuses pour tous les préjudices causés à cette institution, et vous demander de leur transmettre mes sincères regrets.

Je puis vous assurer que le commandement militaire s'emploiera de son mieux pour une meilleure intégration et un plus grand respect des valeurs républicaines par l'ensemble des personnels.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

**Général de division Dominique DJINDJERE**  
Commandeur de l'Ordre National